



Déclaration liminaire

Le 24 septembre 2018, le premier ministre a rédigé une lettre de mission visant à "rationaliser le dispositif français au service du développement".

Les organisations syndicales de l'IRD interpellent vivement les administrateurs représentants des ministères et alertent sur la logique toujours plus forte de réduction des coûts et des emplois sans se préoccuper des conséquences sur la recherche.

Les efforts consentis par les personnels de l'IRD, depuis de nombreuses années, dans le sens de la rationalisation et de la mutualisation voulues par le Premier Ministre, ne sont pas évoqués. Avant d'être étendus, ces efforts, sans précédent et sans équivalent, devraient d'abord être évalués, dans leurs effets positifs et négatifs, pour "dégager des gains de productivité" comme le demande la lettre de mission, mais aussi pour produire une recherche de qualité et un partenariat équitable.

Les personnels de l'IRD ont montré leur capacité à s'adapter et innover. Ils rappellent que l'IRD est aujourd'hui le principal acteur de la recherche pour le développement, ses interventions au Sud sont reconnues. Son existence et sa non-fongibilité dans un autre organisme, public ou privé, doivent être garanties, tant que la « projection » aux Suds répondra à un respect des intérêts réels des partenaires locaux et non de préoccupations uniquement financières, bibliométriques ou algorithmiques.

Une certaine permanence de l'engagement de l'IRD est aussi une forme de respect des partenaires locaux et de leurs légitimes attentes qui semblent être oubliés. La baisse programmée de l'expatriation de chercheurs et ingénieurs, pourtant véritable gage de respect des partenaires est en ce sens plutôt inquiétante.

Les organisations syndicales demandent à être associées étroitement à toute proposition de réforme afin d'apporter les expériences concrètes du personnel de l'IRD dans la recherche pour le développement dans les pays du Sud, son savoir-faire et son savoir-être.